

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE MARANGE-SILVANGE  
COMMUNE DE NORROY-LE-VEEUR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 11 décembre 2017**

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Pouvoirs : 2  
Absents non excusés : 1  
Absents excusés : 0

Date de convocation : Le 5 décembre 2017

**Étaient présents :** Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Enza BAROTTE ; M. Pascal JOLIOT ; M. Dominique WEYANT ; Mme Roseline KLEIN-BELLUCO ; Mme Julie LAFFAY ; M. Christian SCHMITZ ; M. Christian FORFERT ; M. Nicolas ROQUEL ; Mme Véronique THILL ; Mme. Hélène FAVRE MONNET ; M. David HEIB

**Absents excusés ayant donnés procuration :** M. Gérard IMBS procuration à M. Dominique WEYANT ; Mme Cindy DOS REIS procuration à M. Pascal JOLIOT ;

**Absents non excusés :** M. Claude NEVEUX

**Secrétaire de séance :** Mme Roselyne KLEIN BELLUCO ;

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil soit du 10 octobre 2017.

Mme Le maire ouvre la séance après s'être assuré que le quorum était atteint.

---

**DELIB 4.1-191/2017 : Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 2<sup>ème</sup> Classe**

Mme Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal la création d'un emploi d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe, à temps non complet, d'une durée hebdomadaire de 20 /35<sup>ème</sup>, pour des fonctions d'accueil et de secrétariat à compter du 1<sup>re</sup> mars 2018 jusqu'au 28 février 2019.

Si l'emploi ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent contractuel dont les fonctions relèveront de la catégorie C. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter la proposition du Maire,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture pour contrôle de la légalité le

Au registre suivent les signatures

Fait à Norroy Le Veneur, le 14/12/2017  
Mme Le Maire, N.ROUSSEAU